



IMAGIN'ABLE

POLITIQUE SOCIALE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Imagin'able considère la santé et la sécurité de ses salariés comme étant sa première responsabilité sociale. Il s'engage à :

- Assurer une vigilance continue vis-à-vis de la charge de travail individuelle et du respect des temps de repos ;
- Porter une attention forte aux problématiques de sécurité, notamment en matière de trajets ;
- Encourager la participation aux nombreux événements conviviaux de son espace de coworking Remix.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Imagin'able cherche à rendre ses salariés autonomes dans l'organisation de leur temps de travail et est de ce fait vigilance quant :

- Au respect de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, notamment dans le choix des horaires de travail, la mise en œuvre d'un management par objectif et la mise en place du forfait jours ;
- A la possibilité offerte de travailler de son domicile 1 à 2 jours par semaine.

FORMATION ET ÉVOLUTION

Imagin'able est convaincu que les compétences de ses salariés constituent son principal capital immatériel et a fait du développement des compétences un axe fort de son projet d'entreprise en :

- Organisant une fois par an pour tous les salariés un entretien annuel permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de définir conjointement les objectifs de la prochaine année ;
- Examinant toutes les demandes de formation des salariés et investissant activement chaque année dans leur évolution ;
- Favorisant la montée en compétences progressive des salariés par un accompagnement et un transfert de connaissances continus et une mise en situation progressive, notamment dans le pilotage de la relation client ;
- En incitant fortement ses collaborateurs à aller à des événements (conférences, colloques, ...) leur permettant de développer leurs réflexions et leurs compétences.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Imagin'able souhaite associer largement ses salariés à la réussite de l'entreprise en :

- Redistribuant une proportion significative de son résultat annuel sous forme de prime individuelle ;
- Offrant des avantages significatifs dont la prise en charge à 100% de la mutuelle santé, des frais de transport et de téléphone et des Chèques déjeuner à hauteur de 50% ;
- Offrant une rémunération au-delà du minimum légal pour les stagiaires (1000€ brut/mois et avantages identiques aux salariés en dehors de la mutuelle car déjà pris en charge).

ENGAGEMENT CITOYEN

Imagin'able encourage l'implication de ses salariés dans des initiatives sociétales et citoyennes en leur offrant la possibilité de s'engager bénévolement sur leur temps de travail à hauteur de 1 jour par mois.

Thomas Busuttil, Directeur et toute l'équipe d'Imagin'able